



APAJH

Creuse

En Marche !



Dossier :
Quand la jeunesse
fait société

Meilleurs Vœux

Magazine de l'APAJH de la Creuse n°93 - Janvier 2023



SOMMAIRE

- p3 | **Rassembler pour mieux accompagner**
Association
- p4 | **Au cœur de l'humain**
Siège social
- p5 | **Mission Prévention**
Pôle Habitat - Vie Sociale
- p6 | **Les dents du bonheur**
Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie
- p6 | **Un après-midi qui a du chien**
Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie
- p 7 à 11 | **Quand la jeunesse fait société**
Association
- p12 | **Sorties de piste, pistes de sortie**
Pôle Travail et Emploi Accompagné
- p13 | **EX AEQUO met K.O la différence**
Pôle Travail et Emploi Accompagné
- p14 | **Venir à bout des tabous**
Pôle Habitat - Vie Sociale
- p15 | **Accompagner le handicap psychique**
Pôle Habitat - Vie Sociale

APA JH Creuse
23, rue Sylvain Blanchet
23000 GUÉRET
05 55 52 49 88
www.apajhcreuse.fr

Directeur de publication :
Président APA JH Creuse

Rédaction :
Virginie Lorthioir
(sauf mention contraire)

Crédits photo :
APA JH de la Creuse, freepik.
Photo de couverture ©Alex Overton,
issue de l'exposition Portraits de Vie,
visible du 28 janvier au 25 mars
à la Quincaillerie Numérique de Guéret.

Maquette & Impression :
GC Concept - 36250 Saint-Maur
Tirage : 1200 ex
Numéro ISSN : 1296-2767

L'ÉDITO

du président Patrick Colo



Bonne année 2023, année de la Creuse !!!

L'adaptation des organismes vivants par mutation est la seule garantie de leur pérennité. Ainsi nous l'apprit Darwin.

Il en est de même pour les entreprises humaines. Combien de puissants empires, de sociétés, de multinationales ont-ils été relégués dans les livres d'histoire pour n'avoir pas su s'adapter aux évolutions sociales ou technologiques ?

Notre APA JH s'est engagée dans un tel processus adaptatif en vue de changer nos pratiques en changeant notre regard sur les personnes que nous accompagnons et leurs proches. C'est ce que les philosophes grecs appelaient la « métanoia » : changement de perception, de mode de pensée.

Cette orientation au service de l'autodétermination des personnes que nous accompagnons est la nouvelle doctrine inscrite dans notre Projet Associatif. Elle concerne tous les secteurs et toutes les étapes de la vie de nos résidents.

Conduire son existence comme nous le

faisons, nous les « normaux », leur serait-il interdit ? Est-ce à nous de décider de ce qui est le mieux pour ces personnes, tout en invoquant la nécessité de les protéger des autres, du monde extérieur ? Cet ultime argument ne servirait-il pas notre immobilisme ?

Cet engagement à l'ouverture des esprits sera, plus que jamais, celui de l'année 2023. J'en profite pour saluer toutes nos équipes pour leur professionnalisme et leur ténacité dans la période compliquée que traverse la communauté du Handicap. Que nos salariés soient assurés que nous poursuivrons le combat pour obtenir l'application des mesures du Ségur à celles et ceux qui en ont été exclus.

2023, c'est l'année de la Creuse !

C'est par ce symbole que nous en ferons ensemble un territoire où il fera mieux vivre sa citoyenneté pour toutes les personnes que nous accompagnons. Je vous invite à vous engager résolument à nos côtés dans le Projet Inclusif qu'elles attendent de nous.

Au nom des administrateurs, je vous adresse à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, Mes Meilleurs Vœux pour l'Année Nouvelle. Que 2023 vous apporte Bonheur et Santé !

« Contre l'imprévisibilité, contre la chaotique incertitude de l'avenir, le remède se trouve dans la faculté de faire et de tenir des promesses. »

(In : *Condition de l'homme moderne*)

Hannah Arendt.

Vous souhaitez réagir à un article ?



servicecommunication@apajh23.com

IME DE GRANCHER
IME DE LA RIBE
EX AEQUO

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Restez solidaires des jeunes et ouvriers en situation de handicap

Pour une société solidaire, laïque et citoyenne.

Informations et bulletin de versement :
siege.asso@apajh23.com ou 05 55 52 49 88

RASSEMBLER POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Association



Le colloque organisé à l'occasion des 50 ans de l'association le 28 septembre dernier a été, et c'est dans cet état d'esprit que les administrateurs et les équipes l'ont construit, un temps de rassemblement. Nous avons voulu faire une place au passé, à notre histoire commune, mais aussi à l'avenir en montrant notre volonté de faire vivre le champ de l'inclusion.

Ce colloque aura mis en exergue les fondateurs et montré notre volonté de lier passé et présent. Ainsi, nous avons présenté le livre *A jamais les pionniers*, évoquant la création de l'association, la période des pionniers qui n'ont pas accepté l'ordre établi, en bousculant les choses, en alertant les pouvoirs publics et en prenant l'initiative de créer un établissement dédié à l'accueil « des enfants handicapés », selon les mots de l'époque.

Nous avons souhaité raconter cette histoire comme on le fait dans les familles, pour savoir d'où l'on vient, une transmission par les mots et les images, véritable legs, aux familles, enfants, adultes accueillis, salariés et administrateurs. Cette démarche peut donner des clés de compréhension pour s'approprier une histoire commune. Cet ouvrage se veut un temps de transmission, transmission d'un héritage associatif, un héritage d'émancipation et de justice sociale.

Autre temps fort, la projection du film *Tourner la page*. Il relate la situation d'un travailleur de l'ESAT avec, en toile de fond, la question délicate du passage à la retraite, ce temps souvent considéré comme une rupture. Le film met en valeur le travail des équipes pour préparer ce

moment par l'écoute et le dialogue. Au-delà, nous avons voulu montrer dans le département de la Creuse qui est l'un des plus vieux d'Europe, que cette question de la retraite, sujet d'actualité, n'est pas réservée à certains travailleurs mais qu'elle touche tout le monde.

On retiendra également l'inauguration par le président de la Fédération, Jean-Louis Garcia, d'une exposition photos sur la vie des personnes accompagnées par le pôle Habitat - Vie Sociale, des photos qui captent ces moments de vie, ces moments de tous les jours. *Portraits de vie* est une série d'une quarantaine de photographies prises par Alex Overton et Nathanaël Fournier et imprimées par Labo 23, un témoignage artistique sur la vie des résidents de nos foyers de vie et d'hébergement et des personnes accompagnées par notre Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.

Les interventions de qualité de cette journée ont envoyé un même message : si nous voulons faire vivre le concept d'inclusion, nous devons collectivement nous bousculer, modifier nos approches pour engager et réussir cette mutation. Sans minimiser les difficultés, les intervenants ont évoqué la nécessité de développer la confiance, la confiance des « autres », la confiance de nos équipes, en augmentant les rencontres, la formation et en s'appuyant sur nos savoir-faire, l'expérimentation et les partenariats pour progresser.

L'idée de société inclusive reste une utopie difficile à mener. Il ne suffit pas de répéter « inclusion, inclusion » pour la réaliser. Il faut lui donner corps, par le travail, des projets et des actes concrets. Nous avons entendu cette petite musique toute la journée : « *Le monde d'après ne sera pas comme le monde d'avant* », et notre secteur n'échappera pas aux changements qui nous attendent collectivement.

L'APAJH de la Creuse n'est pas restée sans rien faire et nous avons commencé cette mutation nécessaire avec de

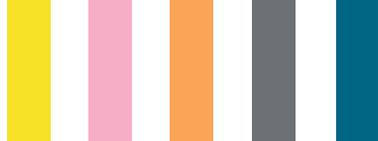
nombreux projets : plateforme médicale, étude clinique sur les soins bucco-dentaires des autistes, diagnostic des troubles dys, sans oublier les projets bâtimentaires sur la MAS de Sauzet, l'IME de Grancher, le FAM ou l'ESAT. Ces derniers nous ont menés à réfléchir aux questions environnementales pour participer à ce mouvement de la transition écologique.

L'inclusion ne peut qu'être systémique et doit donc concerner l'ensemble de l'association et des secteurs, revenant à dire que nous sommes tous liés, tous solidaires. L'idée de société inclusive reste, nous l'avons dit, une utopie où par définition tout est possible, dès lors qu'on s'engage dans cette voie par l'innovation sociale, l'envie de bousculer les lignes en activant les ressorts les plus profonds que nous portons, appelés par Christoph Theobald « les forces de vie » : la fraternité, la confiance, la créativité, sans oublier la coopération.

Ce colloque a été marqué par le rôle des jeunes et leurs moniteurs de l'IME de la Ribe qui nous ont accompagnés tout au long de la journée (accueil - service du déjeuner). Ils ont pu montrer leur engagement et leur savoir-faire, beau symbole de cette inclusion !

Ce sera, nous le souhaitons, le point d'un nouveau départ, dans l'esprit des pionniers, pour construire les outils de l'inclusion visant l'émancipation des enfants et des adultes accueillis. Notre association s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire. À ce titre, elle doit sans cesse se ré-interroger, nourrir de nouvelles ambitions et utopies. Ce temps d'espérance s'apparente au slogan des philosophes Deleuze et Guattari : « *du possible sinon j'étouffe* »... Gageons que tous ensemble nous puissions nous retrouver les manches afin de travailler aux actions transformatrices nécessaires à notre secteur !

Christian Laurance
Secrétaire général



AU CŒUR DE L'HUMAIN

Siège social



Le mot d'ordre de la politique RH est de donner du sens au travail.

Comme l'ensemble du secteur médico-social, l'APAJH de la Creuse fait face à des tensions de recrutement. Des actions sont cependant mises en place pour pallier ces difficultés.

Les recrutements dans le secteur ont toujours été plus ou moins compliqués : nos métiers travaillent avec l'humain, ce sont des vocations et non de simples gagne-pain. Mais la crise sanitaire, puis les mesures sectorielles dites Segur, ont renforcé ces difficultés dans le secteur médico-social, et l'APAJH de la Creuse n'a pas été épargnée. Comment aurions-nous expliqué, avant l'extension du Ségur, à un aide-soignant qu'il gagnera 183€ net de moins que son collègue qui fait le même métier dans un hôpital ou un EHPAD ? Même si aujourd'hui les accords Laforcade et Ségur 2 ont permis d'obtenir ces primes pour les métiers de la santé, puis les Indemnités Mensuelles des Métiers Socio-Éducatifs (IMMSE) pour les métiers éducatifs, certains métiers, notamment ceux, ô combien indispensables, de la logistique et de l'administratif, attendent toujours une revalorisation.

Un autre problème majeur vient renforcer les difficultés de l'association à embaucher et fidéliser ses salariés : l'absentéisme. Souvent causé par les difficultés des métiers, mais pas seulement, les personnels absents pour une durée

plus ou moins longue doivent être remplacés, et l'association n'a d'autre choix que d'avoir recours à des Contrats à Durée Déterminée (CDD) ou à l'intérim. Cette dernière solution, si elle permet de faire face au manque de personnel de façon plus rapide, a cependant plusieurs inconvénients. Tout d'abord son coût, qui "plombe" les budgets des établissements, mais aussi le fait qu'il s'agisse souvent de nouvelles personnes. Dans le domaine du handicap, cela peut perturber certaines des personnes que nous accompagnons, même si les équipes en place font leur maximum pour que cela n'impacte pas leur bien-être. En période tendue, elles concourent à l'intégration de ces personnes extérieures.

Adhérente du Groupement d'Employeurs du Médico-Social de la Creuse (GEMS 23), l'association essaye de trouver toutes les solutions possibles pour accompagner au mieux les personnes en situation de handicap. Ainsi, elle participe aux projets "attractivité du territoire", comme celui des métiers de l'autonomie. Par ailleurs, toujours avec le GEMS23, elle a monté la Plateforme Territoriale Solidaire de la Creuse, afin de rendre plus attractif le secteur, en recrutant des personnes déjà qualifiées ou en proposant un accompagnement sous forme de parcours de formation à celles qui ne le sont pas encore. Cela concerne bien entendu les métiers du soin et de l'accompagne-

ment, mais aussi les secteurs de la restauration ou de la maintenance, moins spécifiques au secteur.

La plateforme territoriale solidaire – renfort RH s'inscrit dans un projet global, territorial et coordonné avec les autres dispositifs et actions en ce domaine. La notion de territoire creusois est d'autant plus importante, qu'outre le fait de pallier les difficultés de recrutement, le projet a aussi pour objet de susciter des vocations, et donc de contribuer à l'attractivité territoriale.

En parallèle, une Plateforme de Ressources d'Appui et d'Expertise Technique, d'Education et de Recherche (PRAETER) a été mise en place afin de mutualiser les moyens humains sur certaines professions en tension. Trois infirmières, un psychomotricien, une éducatrice spécialisée sur l'autisme et une éducatrice spécialisée sur le handicap psychique assurent déjà leurs fonctions, et une prestation de médecin généraliste est assurée. En janvier 2023, une ergothérapeute rejoint l'équipe.

Par ailleurs, de nombreuses solutions internes se mettent en place pour renforcer la fidélisation de nos collègues. Les remontées du terrain sont prises en compte pour aller vers une démarche QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail). La politique RH associative, dont le mot d'ordre est "donner du sens au travail", prévoit la garantie de la formation continue des collaborateurs, notamment en facilitant l'insertion durable des jeunes professionnels, en organisant la transmission et en assurant la permanence des savoirs et des compétences. L'accent est mis sur la communication, avec la création de newsletters spécifiques et une harmonisation des documents servant à l'accueil des nouveaux salariés.

Toutes ces actions sont bien entendu menées pour assurer la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des usagers.

MISSION PRÉVENTION

Pôle Habitat - Vie Sociale



Christine Pietrobon
est aide-soignante dans
les foyers d'hébergement.

Si Christine Pietrobon devait résumer son métier en deux mots, elle opterait pour "accompagnement" et "bienveillance". Deux mots qui traduisent son état d'esprit et son engagement dans ses missions d'aide-soignante dans les foyers d'hébergement de Guéret et Bagnat et au foyer de vie des Champs-Blancs...

Auparavant itinérante dans les métiers du soin à domicile pour les personnes âgées, Christine a choisi sa carrière par vocation. « *Depuis toute petite, j'ai toujours voulu et aimé travailler auprès des personnes âgées* », explique-t-elle. Après avoir obtenu son bac à l'école des carrières sanitaires et sociales, elle a commencé à travailler au centre hospitalier de Saint-Junien. Arrivée en Creuse pour suivre son mari, elle découvre le soin à domicile : « *je travaillais auprès des personnes âgées à leur domicile, je trouve que c'est un beau cadeau qu'elles acceptent qu'on entre ainsi dans leur intimité* ». Remplaçante jusqu'en 2008, elle intègre alors l'école d'aide-soignante pour valider toutes ces années d'expérience. En 2015, des soucis de santé l'empêchent de reprendre les soins à domicile...

« *Il me fallait faire une reconversion, mais je faisais ce métier par vocation, je ne savais pas vers quoi me tourner...* », se souvient Christine. Et puis elle découvre une annonce diffusée par le GEMS 23 (Groupement d'Employeurs du Médico-Social de la Creuse) et commence par quelques remplacements en tant qu'éducatrice au foyer d'hébergement de Guéret. « *Je ne connaissais pas les personnes en situation de handicap, et j'ai découvert un public aussi attachant que les personnes âgées que j'affectionnais tant. J'aime aider les autres, c'est une évidence pour moi* », confie Christine.

ACCOMPAGNEMENT ET BIENVEILLANCE

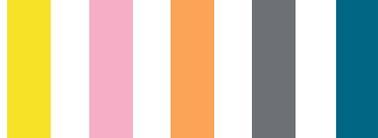
Lorsque le remplacement de l'infirmière, actuellement absente, a été nécessaire, Magalie Garcia, directrice adjointe des foyers d'hébergements et du Service d'Accueil de Jour, a tout de suite pensé à Christine. « *Je suis retombée dans le métier d'aide-soignante, mais de façon différente, puisqu'ici on fait les accompagnements médicaux. J'ai finalement été embauchée en tant qu'aide-soignante, surtout pour faire de l'information et de la prévention santé* »,

raconte Christine. L'infirmière n'étant pas encore de retour, elle s'occupe également des prises de rendez-vous pour les suivis médicaux et l'accompagnement.

Mi-novembre, elle a accueilli l'assistante dentaire du Dr Taormina, chirurgien-dentiste du centre hospitalier de Guéret, pour un atelier de motivation à l'hygiène bucco-dentaire. Une dizaine de résidents y a participé. Plus tôt dans l'année, elle avait initié un atelier de prévention sur le thème de la sexualité animé par une conseillère conjugale du Planning Familial 23. Des premiers ateliers qui en appellent d'autres, car Christine souhaite « *faire beaucoup plus de prévention, pour que les résidents puissent être acteurs de leur santé* ».

Car si la plupart des suivis sont réalisés, « *c'est parce que je prends les rendez-vous et fait les accompagnements. L'un de mes objectifs, c'est que les résidents puissent être complètement acteurs. J'ai commencé ce travail avec ceux qui souhaitent sortir du foyer et avoir leur propre appartement. C'est important, car avec la restructuration prévue des locaux, on va avoir moins de places en foyer et la plupart seront logés en appartements plus ou moins autonomes, il va y avoir du travail pour qu'ils soient prêts* ».

Christine le reconnaît, la difficulté première dans cet accompagnement est le manque de médecins et de spécialistes : « *on doit souvent se tourner vers des grandes villes comme Limoges, ça fait beaucoup de route, et c'est autant de temps que je ne passe pas ici, au foyer. Et puis, le problème de mobilité se pose pour ceux qui vivront en appartements...* », déplore l'aide-soignante. Mais malgré ces aléas, Christine ne regrette pas du tout d'avoir découvert l'association : « *j'ai toujours fonctionné au feeling et je me suis sentie bien tout de suite. Bien dans mes missions, dans ce qu'on me demande de faire. C'est un poste nouveau, il n'y avait pas d'aide-soignant avant en foyer, et j'ai reçu un très bon accueil aussi bien des résidents que des collègues* », sourit Christine.



LES DENTS DU BONHEUR

Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie



Depuis 2 à 3 ans, le docteur Taormina reçoit les résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée Les Chaumes en consultation pour des soins dentaires ou simplement pour une sensibilisation à l'hygiène avec un suivi dentaire (détartrage, contrôle...).

Le 17 novembre, nous avons reçu deux assistantes du Dr Taormina, dentiste au CH de Guéret, à la MAS des Chaumes. Elles sont venues pour sensibiliser un

plus grand nombre de résidents. Pour leur première visite, nous avons commencé par l'unité Autisme. Nous avons préparé les résidents à cette visite, en les informant la veille oralement. Le jour même, l'information a été donnée sur le déroulement de la journée.

Pour mettre les résidents en confiance, nous avons préféré qu'elles interviennent directement dans l'unité. L'information générale s'est passée dans la salle

d'activité. Les résidents se sont installés et ont écouté et visualisé les explications des deux assistantes. Les supports ordinateur et mâchoire en plastique ont bien facilité la prise de contact.

La mise en pratique dans les salles de bains individuelles était ludique. Au préalable, un produit bleu a été déposé sur les dents par les assistantes, puis le brossage a été effectué. Le produit sert à révéler les endroits où la brosse à dents n'est pas passée.

Cette démarche sert à dédramatiser l'acte du dentiste : on n'y va pas toujours pour avoir mal. Des solutions peuvent être mises en place pour éviter les douleurs ou des angoisses liées aux soins dentaires (gaz méopa, film diffusé pendant les soins, musique...).

Corinne Havrez
Cadre éducatif à la MAS Les Chaumes

UN APRÈS-MIDI QUI A DU CHIEN

Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie



Le 30 septembre dernier, la MAS Les Chaumes accueillait l'association Husk'In Creuse pour un après-midi récréatif sur le thème de l'inclusion « MAS École » par la médiation du chien.

Depuis quelques années de nombreux échanges se font entre les deux

établissements :

- La semaine du goût (en octobre)
- Le carnaval
- La collecte de papier depuis l'année dernière qui se poursuit cette année.
- La pêche en début d'été
- L'activité sportive.

Julien Le Moine de Huskin'Creuse a été séduit par ce projet. Le beau temps était aussi au rendez-vous. Quinze enfants de CE2, CM1, CM2 avec leur maître et deux accompagnantes ont été accueillis par l'ensemble des résidents de la MAS Les Chaumes. Julien Le Moine est venu avec 12 chiens. Il a initié les enfants et les résidents à la cani-rando, certains résidents au fauteuil cani-rando. Tout

s'est déroulé dans la bonne humeur, les enfants étaient attentifs et venaient en aide à certains résidents pour approcher les chiens, les échanges furent nombreux. La rencontre s'est terminée par une dégustation du gâteau le Creusois.

Corinne Havrez
Cadre éducatif à la MAS Les Chaumes



Fiche d'identité PÔLE ÉDUCATION & APPRENTISSAGES



Le pôle Education & Apprentissages regroupe les 2 IME et le SESSAD de l'APAJH de la Creuse. Il représente en partie nos actions en faveur des plus jeunes personnes en situation de handicap.

En concertation avec le jeune et sa famille, un Projet Personnalisé d'Accompagnement est élaboré, mis en œuvre et réévalué chaque année.

Le suivi et les soins nécessaires à la santé physique et psychique des jeunes sont dispensés en interne, ou par coopération avec des structures de soins externes. Le suivi social et administratif des relations entre les partenaires sociaux, les familles et les jeunes est mis en œuvre tout au long de leur parcours.



Quand la jeunesse fait société...

La naissance de l'APAJH de la Creuse a été marquée par la création de l'IME de Grancher à Guéret, pour accueillir les enfants en situation de handicap du département. La même année, en 1972, l'APAJH est devenue gérante de l'IME de La Ribe à Le Grand-Bourg. En 1989, le premier SESSAD de France naissait à Guéret, pour accompagner les jeunes déficients auditifs. Depuis sa création, l'association se bat pour offrir de meilleures conditions de vie aux jeunes en situation de handicap et leurs familles. Ce combat continue encore aujourd'hui, avec comme mot d'ordre désormais l'inclusion du plus grand nombre...

Aller à bonne école

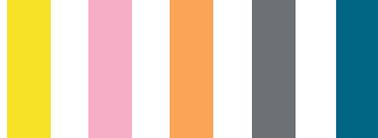


En septembre dernier, l'APAJH de la Creuse a ouvert sa première classe d'enseignement externalisée : sept élèves de l'IME de Grancher ont désormais une classe dédiée au sein de l'école de Saint-Sulpice-le-Guérétois.

Une enseignante spécialisée et un éducateur spécialisé sont donc intégrés

à l'équipe enseignante de l'école communale, et deux fois par semaine, les jeunes de l'IME « vont à l'école » comme n'importe quel autre enfant. S'ils sont dans une classe spécifique, ils partagent les temps de récréation et de restauration avec les autres élèves, ainsi que certaines activités. Cette inclusion scolaire est l'un des objectifs premiers du pôle Education

et Apprentissages. Ainsi, les directions travaillent pour ouvrir d'autres classes externalisées, notamment en collège et en lycée, afin qu'un plus grand nombre de jeunes puissent accéder à une vie de collégien ou lycéen, tout en bénéficiant d'un enseignement spécialisé. Au sein des IME, l'enseignement passe aussi par les ateliers préprofessionnels, qui contribuent tout autant à l'inclusion et à la reconnaissance des compétences des jeunes. Ainsi, le public peut venir chercher des fleurs à l'atelier horticulture de Grancher au printemps. « Ça permet de communiquer, de montrer ce qu'est un établissement ouvert sur son environnement », estime le directeur du pôle Philippe Pelouard. Les jeunes des ateliers BCCE (Blanchisserie Cuisine Couture Entretien des locaux) de l'IME de La Ribe n'ont plus à prouver leurs savoir-faire en terme de cuisine et services tant ils ont assuré lors de notre assemblée générale 2022 et pour le colloque organisé à l'occasion de nos 50 ans.



Le SESSAD, acteur de l'inclusion scolaire



En 1989, l'un des premiers Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD) de France ouvrait en Creuse. Il s'agissait d'un SESSAD spécialisé pour accompagner les enfants scolarisés et domiciliés en Creuse, âgés de 0 à 18 ans présentant une déficience auditive.

Au fil des ans, il a été rejoint par deux autres SESSAD pour les jeunes de 0 à 20 ans. Un pour accompagner des enfants présentant une déficience intellectuelle, puis un troisième pour accompagner des enfants scolarisés et domiciliés en Creuse présentant une déficience motrice avec ou sans troubles associés. Par la suite de nouveaux agréments (troubles de la conduite et du comportement / troubles spécifiques du langage) viennent compléter l'offre de soin médico-sociale. Depuis le 20 juillet 2022, selon l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé, ces trois services sont regroupés sous une seule entité administrative et juridique : le SESSAD APAJH Creuse.

De trois lieux, ils sont passés à deux à la rentrée de septembre : le SESSAD DA-TSL, historiquement installé place Varillas à Guéret, a rejoint le SESSAD DI-TC rue Martinet. « On conserve l'idée d'avoir un seul et même lieu au plus près des écoles. On travaille avec les équipes pour construire un SESSAD à géométrie variable et pouvant répondre à l'évolution des besoins des enfants et des familles », souligne le chef de service Jean-Christophe Maury. Une seule équipe, mais qui gardera ses spécificités.

Pourquoi un seul SESSAD, dans ce cas ?

Si l'on suit les orientations du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé en décembre 2021, cela permettra de développer d'autres spécialités (préprofessionnalisation, troubles neuro développementaux ...). Mais surtout, par redéploiement des places d'IME notamment, 44 places supplémentaires devraient voir le jour d'ici 2026, ce qui porterait le total de places à 99. Jean-Christophe Maury précise que ces accompagnements se feront en file active, c'est à dire en comptant l'ensemble des jeunes accompagnés sur une année (62 enfants accompagnés pour un agrément de 55 places en 2022).

Baptiste Gorse, coordinateur du SESSAD, précise que les équipes ont repensé les locaux de la rue Martinet, pour accueillir les enfants en tenant compte de leurs spécificités. « Avec la crise sanitaire et l'affaiblissement des RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), les jeunes qui arrivent sont de plus en plus en difficulté, souvent sans ou avec peu d'accompagnement et sans soin », se désole le coordinateur.

Tous les enfants accompagnés par le SESSAD APAJH sont scolarisés : « il s'agit d'un des acteurs clés de l'inclusion », affirme le chef de service. *Notre première mission est de soutenir l'inclusion scolaire*. Un parcours scolaire défini dans les projets personnalisés d'accompagnement, de la maternelle au lycée, puisque le service continue d'accueillir les jeunes de 0 à 20 ans. « Certains jeunes sont scolarisés avec des dispositifs adaptés, et depuis quelques années, certains entrent en apprentissage. Ce sont des enjeux liés au SESSAD préprofessionnel, qui reste à construire », note Baptiste Gorse.

Pour cela, les partenariats avec l'Education Nationale, par le biais des enseignants et des référents de scolarisation, sont primordiaux, sans oublier les AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap) « Mais il n'y a pas de limites aux partenariats, l'inclusion se fait également en collaborant avec tous les acteurs

qui gravitent autour de la situation de l'enfant (périscolaire, centre de loisirs sans hébergement, associations culturelles et sportives...). On est hors les murs, alors quand quelqu'un a un rôle à jouer dans la situation de l'enfant, il devient un partenaire potentiel », explique Baptiste Gorse.

La place de la famille est également capitale. Elle reste décisionnaire en ce qui concerne le parcours de l'enfant : « on va éclairer les choix, parfois compliqués pour les familles, mais jamais prendre les décisions à leur place ». Et pour les situations pour lesquelles les professionnels n'ont pas les compétences, ils deviennent relais vers d'autres structures.

« Le mot juste, c'est transformation, précise Philippe Pelouard, directeur du Pôle Education et Apprentissages. C'est une évolution pas à pas dans l'organisation, dans une démarche de parcours de l'enfant. » Et ce dans l'optique de construire le DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif) afin de répondre le mieux possible aux besoins et attentes de l'enfant et de sa famille. Le pôle tend vers une approche d'accompagnements spécifiques autour du projet du jeune, qui évolue au fil des ans : « l'idéal serait d'avoir un agrément unique du pôle pour être encore plus agiles », soutient le directeur. En somme, une multiplication des offres pour que chacun trouve sa juste place. Jean-Christophe Maury rebondit : « Depuis un an et demi, deux professionnels, éducateurs spécialisés des IME de La Ribe et de Grancher, interviennent à mi-temps pour venir renforcer les équipes. Notre volonté est d'accompagner plus d'enfants, conformément aux objectifs du CPOM, en garantissant la qualité de l'accompagnement, en réaffirmant la notion de parcours, adaptée aux besoins et aux attentes des personnes accompagnées ».

Travailler comme des adultes...



« Je me sens comme une adulte de travailler ici toute la journée », sourit Mélody, 16 ans. La jeune fille, scolarisée à l'IME de la Ribe, fait partie des quatre jeunes qui viennent tous les mardis travailler "hors les murs", au sein de l'entreprise Poree Havlik, à Guéret.

L'idée est venue de Stéphane Laplace, éducateur technique à l'IME de La Ribe. Après un premier contact avec Florian Bodeau, responsable d'exploitation, au cours de l'année scolaire 2021 - 2022, trois jours d'essai ont été initiés en juin et juillet 2022. « On a présenté nos objectifs, dont le principal est une régularité d'intervention pour augmenter la persévérance et la ténacité au travail ».

Au début de cette année scolaire, une convention annuelle a été signée pour une immersion une fois par semaine. « Stéphane connaît quelqu'un qui travaille ici, c'est comme ça qu'on s'est rencontré. Il nous a expliqué son projet, et nous on est assez dans ce côté "intégration de tous", on a trouvé que c'était une bonne idée, raconte Florian. Avec l'essai en juin-juillet, on a pu constater que l'intégration était plus que parfaite, on l'a donc maintenu sur cette année ».

Stéphane a sélectionné trois jeunes femmes de son atelier, Melody, 16 ans, et Marie et Elodie, 18 ans. « Léa est venue avec moi après discussion avec ma collègue éducatrice technique Emilie, qui

pensait qu'elle pourrait éventuellement faire une journée pour essayer, ce à quoi j'ai répondu favorablement, la connaissant un peu. Les échanges professionnels au sein de l'IME sont riches. Léa prend confiance en elle, et ça lui permet d'avoir du recul sur son comportement ».

Sur quelques séances, d'autres jeunes de l'IME sont venus passer une journée, « en mode découverte, car leur projet n'est pas encore assez mature, ça pourrait les desservir, explique le professionnel. Le lieu d'accueil est approprié. Ici, ils sont disponibles, les tâches sont variées et il y a de la bienveillance. Nathalie, la responsable de production qui nous accompagne, n'est pas dans le jugement, il n'y a pas trop d'adaptation, ni pas assez », souligne Stéphane.

Si les postes au sein de l'entreprise sont plus ou moins compliqués, de nombreuses tâches sont accessibles, l'intégration est donc plus facile, « et tout le monde y trouve son compte », se satisfait le responsable d'exploitation du site. Tant et si bien que la journée de mardi est devenue particulière, et même attendue, à la fois pour les jeunes que pour les salariés de Poree Havlik. « Cela donne du sens à ce qu'on fait, un changement quotidien qui souligne l'importance de transmettre », continue Florian.

Pour Stéphane, si le partenariat fonctionne si bien, « c'est parce qu'on

est attentifs à l'humain. A la base, un partenariat, ce sont les individus qui le font. J'ai été dans plein d'entreprises et j'en suis revenu déçu : les jeunes, ce n'est pas du bétail ! Ici, la relation est sereine, il y a du respect ». Ce que confirme Nathalie, la chef de production : « il n'y a jamais eu de différence ici, on est tous des êtres humains, point. ». « On est très attachés à l'humain, il ne faut pas isoler les différences de chacun mais s'adapter à tous. Quand on est tous adaptés, tout est jouable », affirme Florian.

Cette adaptation est possible malgré les obligations de rendements de l'entreprise, et force est de constater que les quatre jeunes de l'IME de La Ribe ne démeritent pas sur ce terrain. Chaque mardi, Nathalie leur fixe les missions et objectifs de la journée, calculés selon les besoins de l'entreprise, et sur le travail effectué par autant d'intérimaires sur une journée. Florian Bodeau le reconnaît, « le rendement est très correct. Cet accueil



motive le personnel, ça donne un sens à leurs missions ».

Nathalie est fière d'annoncer que les cadences et quantités demandées sur une journée sont toujours réalisées, « on a fait un briefing de ce qui avait été fait sur un mois, elles ont été étonnées des quantités produites ! » Pour motiver d'autant plus les jeunes, l'entreprise essaye de diversifier les tâches, et quand ce n'est pas possible, c'est vécu comme un challenge. « On alimente des magasins et des sites connus, on leur a dit qu'elles pouvaient voir en ligne les articles qu'elles avaient réalisés, elles voient le chemin parcouru du départ au final », commente Florian.

Le moins que l'on puisse dire c'est que les quatre jeunes femmes sont fières de leur mission : « *j'apprends à être autonome pour mon futur travail, ça me permet de gagner en confiance en moi* », souligne Melody. Elodie explique « *j'ai gagné en maîtrise du travail, j'ai plus de compétences et de savoir-faire* ». Marie et Léa savourent également cette expérience nouvelle : « *ça pourra nous aider pour plus tard, pour le travail, un peu comme les stages* ».

« *A terme, le projet est de développer un emploi pour une personne, pour terminer tout ça en embauchant quelqu'un, on est un secteur d'activité qui s'adapte à tous* », assure Florian Bodeau.

L'entreprise Poree Havlik, dirigée par Franck Dekeyser, est implantée à Guéret, dans la zone Cher-du-Prat, depuis une trentaine d'années. Elle dispose d'une unité de production - historiquement Pognon Geneve (fabrication de matelas, plans inclinés, fauteuils... pour la puériculture) et d'une plateforme logistique. « A la sortie du Covid, il y a eu un développement de la production française. On a investi dans des machines pour être plus autonomes et embauché du personnel. On fait des gros volumes avec des prix compétitifs par rapport à l'importation car on limite les coûts de transports. Par exemple, nos plaques de ouate viennent de Limoges », explique Florian Bodeau.

Les premiers pas vers l'autonomie



L'IME de La Ribe accompagne les jeunes de 14 à 20 ans au niveau scolaire et préprofessionnel via des cours et ateliers, mais également à l'apprentissage de la vie quotidienne, un premier pas vers l'autonomie...

Et pour cela, le logement est un point principal. Tout au long du cursus des jeunes, les différents lieux de vie, répartis en trois niveaux, sont agencés pour apprendre l'autonomie pas à pas. Ainsi, de l'internat quasi traditionnel du premier niveau, il y a tout un cheminement pour arriver jusqu'à l'appartement hors les murs à La Souterraine...

« *On se rend compte que pour les jeunes, le plus difficile, c'est la solitude* », explique Stéphane Fauriac, éducateur spécialisé sur le dernier lieu de vie. Même s'ils sont

de moins en moins, certains n'ont connu que la vie en institution, alors au-delà d'apprendre à gérer un budget, cuisiner ou encore faire sa lessive, savoir le faire seul est parfois un véritable défi.

Dans le dernier lieu de vie de l'IME, celui qui, symboliquement, est le plus proche de la sortie, le premier atelier expérimenté par les jeunes est une petite cuisine équipée. Cette étape sert à consolider les compétences acquises en pairaidance développées précédemment dans le lieu de vie 2. « *Les jeunes sont volontaires pour y passer une semaine. Ils élaborent leurs menus avec un budget déterminé, ils se font à manger soit le midi, soit le soir, selon qu'ils sont internes ou non. Ils doivent cuisiner seuls, mais peuvent inviter quelqu'un à manger. C'est une première expérience de la solitude. Au début, on les accompagne pour les courses, on travaille sur l'équilibre alimentaire, et petit à petit ils sont de plus en plus libres* », commente l'éducateur.

Passée cette étape, certains jeunes peuvent s'installer dans l'un des six studios mis à disposition, équipés comme en ville, avec cuisine, salle de bains, machine à laver, ... « *Ils se font à manger tous les soirs. Selon les groupes, il y a des invitations entre studios. Ils doivent gérer leur espace, faire le ménage,*

et expérimentent encore plus la solitude. Le principe, c'est de travailler l'autonomie au quotidien. C'est un plus s'ils ont une orientation en appartement inclusif ou autonome, ça ne leur fait pas gravir une marche trop haute d'un coup ».

Les jeunes doivent faire leurs courses et gérer progressivement leur traitement. Ils doivent être autonomes sur le lever et le coucher, « *les jeunes ont compris que c'était un lieu d'émancipation pour travailler sur l'avenir. Maintenant, certains ont même un appartement avant d'avoir un travail. Ce qu'il y a de bien, c'est que les solutions de logement sont de plus en plus diversifiées après l'IME* ».

La dernière étape est un appartement dans une cité HLM de La Souterraine, avec deux chambres, une cuisine et une pièce commune, où les jeunes vont seuls ou par deux à la semaine. « *Ils ont 60 € pour l'alimentaire et 20 € pour les loisirs. Certains vont à la piscine, d'autres au cinéma ou au restaurant... On garde un lien téléphonique, ils s'engagent à nous prévenir s'ils sortent et à être rentrés pour 22h30. Il y a des jeunes qui n'aiment pas, d'autres qui s'y sentent très bien* ». L'IME espère développer ces hébergements en ville pour que davantage de jeunes expérimentent la vie de la cité.

Faire s'ouvrir les portes de clubs



S'inclure dans la cité passe aussi par les loisirs. Outre les partenariats avec les établissements scolaires et associations sportives dédiées, l'IME de Grancher, via son éducateur sportif Fabien Aubrun, développe les relations avec les clubs de sports locaux, que ce soit le tennis, le rugby, le BMX ou le football. Zoom sur l'Entente Sportive Guérétoise (ESG), qui a ouvert une commission éducation et sensibilisation.

David Testier, éducateur à l'ESG, anime cette année les ateliers à destination des jeunes de l'IME. « Le partenariat remonte

aux actions menées par Vincent Sotteau et Yoan Gardès. La nouvelle équipe a souhaité mettre en valeur ce type d'actions, le club veut aller vers une pratique plus inclusive », note l'entraîneur. Depuis, une commission éducation et sensibilisation a vu le jour, présidée par Andréa Lafaye : « On est une dizaine de bénévoles, notre objectif est de sensibiliser les licenciés, leurs familles et le public à la différence, pour ouvrir le monde du sport à tous. Si on peut faire avancer les choses et les mentalités, c'est ce qui nous motive ».

Ainsi, les partenariats se sont développés : stages d'intégration dans un centre de rééducation avec les U17, et formalisation du partenariat avec l'IME de Grancher. « On a vu avec Fabien pour proposer une séquence de la Toussaint jusqu'à Noël. Je l'ai prise en charge car le jeune qui devait s'en occuper en service civique s'est vu bloquer sa demande pour un problème administratif. Je les vois donc tous les vendredis, c'est pas mal, ça tombe sur le temps de la Coupe du Monde », explique David Testier. Fin décembre puis en juin, une journée "inclusive" devrait voir le jour,

les jeunes de l'IME seraient alors intégrés à l'école de foot "normale".

« L'intérêt pour nous, c'est de montrer que le club s'ouvre aux autres, on aimerait développer ces valeurs et les rendre visibles auprès des adhérents et du public », poursuit l'entraîneur. Une section sport adaptée est à l'étude, ne manque qu'un encadrant spécialisé... mais le club est déjà en difficulté pour l'encadrement "traditionnel" et doit faire face à un fort développement, il est passé de 360 à 480 licenciés. D'où l'idée de sensibiliser les jeunes et futurs éducateurs à la question du handicap notamment. « Ce qui est important, c'est l'expérience et les compétences éducatives, et de connaître ce public. Quand on ne connaît pas, on est craintif, on a le sentiment qu'on ne va pas faire du foot, mais je le vois avec les jeunes de l'IME, même ceux qui sont en difficulté sur le plan moteur, on arrive à s'adapter et à les faire entrer dans l'activité. On ne peut pas rester insensibles, quand ils prennent du plaisir à jouer, ça se voit tout de suite », conclut David Testier.

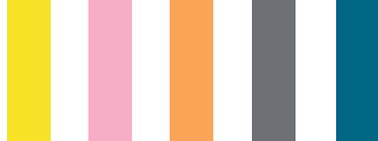
L'IME de Grancher fait également appel à l'association Creuse Oxygène pour une prestation de services de découverte du BMX. Emmanuel Uro, en charge de l'école de BMX, a pris contact l'an passé avec Fabien Aubrun, éducateur sportif de l'IME, pour lui proposer cette activité. Trois séances ont été initiées en juin et juillet, afin de faire découvrir l'activité aux enfants et de voir les possibilités. « Cela s'est très bien passé, on a donc décidé de faire un cycle de septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint, avec une dizaine de séances », précise Emmanuel Uro.

Une convention a été établie par les deux structures pour 2 cycles de 10 séances : le second se déroulera avant l'été. « Nous avons séparé les pratiquants en 2 groupes. Au vu de la progression des pilotes, ils seront réunis au printemps ». L'objectif affiché de Creuse Oxygène est de permettre aux jeunes en situation de handicap d'intégrer la pratique sportive avec les autres enfants. « On a réalisé une séance où on a intégré les jeunes de l'IME aux pilotes débutants, sur les horaires habituels de l'école de BMX, un mercredi après-midi. L'idée, c'était de savoir si on pouvait accueillir ce type de public : les enfants et les éducateurs étaient aux anges », sourit l'entraîneur de la section BMX.

Forte de cet essai gagnant, Creuse Oxygène va désormais faire la demande de labellisation "Handi-Valides" auprès du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse (CDOS23). « Nous voudrions faire du sport partagé en BMX. Par la suite, il faudra des vélos spécifiques, pour l'accueil des enfants avec des troubles spécifiques, comme les hémiparétiques ou les malvoyants... On devrait faire les premiers tests de faisabilité au début du printemps », se réjouit Emmanuel Uro.

A noter qu'à ce jour, seuls trois clubs bénéficient du label "valides-handicapés" en Creuse. Cette certification met en valeur les clubs qui ont une volonté d'intégrer les personnes en situation de handicap, qui disposent d'équipements adaptés et d'un encadrement qualifié.





SORTIES DE PISTE, PISTES DE SORTIE

Pôle Travail et Emploi Accompagné

Le Pôle Travail et Emploi Accompagné soutient les projets des travailleurs d'ESAT qui souhaitent travailler en entreprise. Exemples avec Yoan et Julien, respectivement embauchés au Garage Martin et à Maison & Services.



VIVRE DE SA PASSION

David Desenfant a embauché Yoann en juillet dernier au garage Martin.

Yoann a toujours été passionné par la mécanique. Arrivé à l'ESAT du Masgerot en 2013, il a exprimé sa volonté d'en faire son métier quelques années plus tard. Le jeune homme, alors ouvrier de l'atelier espaces verts, a su convaincre moniteur et conseillère. Le Dispositif d'Accompagnement Socio-Professionnel l'aide tout au long de son parcours, à commencer par le montage du dossier pour intégrer la formation de l'AFPA en 2019. « J'ai fait une formation mécanicien auto, pour apprendre tout ce qu'on peut apprendre en sept mois sur la mécanique », raconte Yoann. Diplôme qu'il obtient en 2020.

Après un stage de quinze jours au garage Ford, il intègre le garage Citroën de Guéret dans le cadre d'une mise à disposition d'un an. Quelque temps après il effectue une seconde mise à disposition d'un an au garage Peugeot, toujours à Guéret. « Ils

ne pouvaient pas m'embaucher, alors j'ai déposé mon CV ici, au garage Martin, et maintenant je suis là », sourit le mécanicien. « On était en phase de recrutement, et c'est très compliqué dans le métier de trouver quelqu'un de formé. Yoann a déposé son CV à ce moment-là, c'est bien tombé, on s'est renseigné auprès de l'APAJH et on s'est dit "on y va" », explique David Desenfant, le gérant. Depuis juillet 2022, Yoann a intégré l'entreprise, « on voit qu'il est pro, il sait de quoi il parle, ça se passe très bien », se félicite le chef d'entreprise.

Pour Yoann, il s'agit d'une étape, « mais ça n'a pas changé grand chose à ma vie. Je continue de me lever tous les jours pour aller au boulot. Mais c'est une satisfaction de travailler là où j'ai envie de travailler ». Un bel exemple de ce qui est possible quand on se donne les moyens de réaliser ses projets...



SE METTRE AU VERT

Julien travaille désormais avec Damien Moreau à Services Pro.

Julien Preuvot avait comme projet d'être embauché en "milieu ordinaire" dès son arrivée à l'ESAT du Masgerot en 2018. Il a commencé dans l'équipe EV06 de l'atelier Espaces Verts. L'édition 2021 des Duo Days aura marqué un tournant décisif dans sa carrière...

« Julien a fait les Duo Days en deux fois chez nous, il était venu sur une demi-journée lors de la journée spécifique en novembre 2021, mais il a eu un petit souci de santé, alors il a refait une journée un peu plus tard », explique Damien Moreau, gérant de Services Pro à Guéret. Julien avait alors découvert le côté jardinage et nettoyage des vitres, et ça lui avait plu.

Accompagné du Dispositif d'Accompagnement Socio-Professionnel de l'ESAT, l'ouvrier a ensuite entamé une mise à disposition dans l'entreprise guéretoise de juin à août 2022, avant de signer son contrat en septembre en tant que jardinier.

« C'était mon projet depuis mon arrivée en ESAT d'en sortir pour aller en milieu ordinaire, pour découvrir d'autres chantiers, d'autres collègues, un nouveau mode de fonctionnement... A force de faire les mêmes choses, on s'en lasse », assume Julien. D'autant que le contrat du jeune homme lui permet d'être polyvalent : il s'occupe aussi des vitres de temps en temps, ou encore de vide-maisons.

Julien a complètement changé de vie : sa sortie de l'ESAT s'est faite en parallèle de son départ du foyer d'hébergement, « maintenant je vis en appartement, ici à Guéret, c'est plus grand qu'au foyer ». Julien a fait ses choix et s'il devait résumer sa situation aujourd'hui, il le ferait en trois mots « c'est parfait », avec un grand sourire. Volontaire et motivé, Julien nous prouve que quand on sait ce qu'on veut et qu'on s'en donne les moyens, rien n'est impossible !

EX AEQUO MET K.O. LES DIFFÉRENCES

Pôle Travail et Emploi Accompagné

Depuis 40 ans, l'APA JH de la Creuse, via son ESAT du Masgerot, développe avec succès une activité commerciale qui la met en relation ou en concurrence avec des entreprises, sur des marchés très dynamiques.

La reconnaissance par nos clients, qu'ils soient entreprises ou particuliers, de la qualité du travail accompli par les travailleurs handicapés, encadrés par les moniteurs d'atelier et toutes nos équipes, nous incite à franchir une nouvelle étape. L'objectif est de leur offrir une véritable identité et une réelle appartenance professionnelle, par conséquent, marquer notre activité par une enseigne commerciale et une identité professionnelle.

Une enseigne commerciale et une identité professionnelle ...

La logique poursuit un double objectif stratégique visant à réaliser l'ambition politique d'inclusion professionnelle de l'association :

- mieux identifier l'activité par une marque commerciale, comme tout autre acteur économique
- poursuivre le développement de la valorisation et de la reconnaissance des travailleurs handicapés, en entrant par les compétences et non par le handicap, comme pour tout autre travailleur.

Cette nouvelle marque identifiera désormais nos activités professionnelles et commerciales exercées dans le cadre de l'ESAT et – nous pouvons l'espérer - de la future Entreprise Adaptée.



Les mêmes activités, la même philosophie, mais une nouvelle identité.

... au service d'un projet social à visée inclusive

Il ne s'agit pas de transformer l'ESAT en entreprise commerciale. Il s'agit de consolider l'identité sociale et solidaire par des éléments de communication, issus du monde l'entreprise, dans une logique inclusive et non stigmatisante. L'humain ne cessera jamais d'être au coeur de nos préoccupations : accompagner les projets socio-professionnels de personnes en situation de handicap, assurer leur inclusion professionnelle et leur offrir une identité professionnelle, tels sont les objectifs assignés. Ne pas renvoyer dos à dos la réalité économique et la cause humaniste. Les rendre au contraire synergiques en redistribuant notamment les dividendes au profit du projet social et humain, en nous dotant d'un outil de production moderne et en améliorant les conditions de travail. Faire de l'APA JH de la Creuse et de son pôle Travail et Emploi accompagné un acteur vertueux de l'Economie Sociale et Solidaire. Notre marque permettra de renforcer notre rôle d'acteur socio-économique du territoire, un référent et un partenaire des pouvoirs

publics dans le développement de cette nouvelle économie au service de nos territoires et de l'humain.

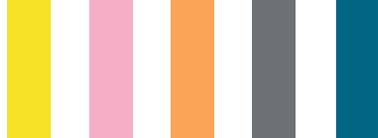
En collaboration avec l'agence de communication GC Concept, le nom EX AEQUO a été choisi et déposé auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Intellectuelle). EX AEQUO, pour valoriser les compétences et le savoir-faire des personnes accueillies, a deux significations fortes :

- à égalité, parité, tout le monde au même niveau, tout le monde gagnant
- AEQUO - ECHO : faire résonance des compétences de l'ESAT. Écho des Monts de Guéret, économie, écologie, cohésion. Autre subtilité : les échos d'aujourd'hui deviennent le monde de demain.

La typographie est tournée vers l'avenir, dynamique car on s'attelle constamment à trouver de nouveaux projets. Elle est arrondie car on accompagne les ouvriers, on les forme, on les soutient. Elle doit être solide (en capitale) puisque l'ESAT se base sur des fondations solides : celles de l'Apajh Creuse. Cette typo peut être novatrice pour se distinguer des autres entreprises et pour marquer la volonté de changement et de société inclusive. Par ailleurs, le logo, plus simple que le précédent des ateliers du Masgerot, se compose d'un "égal" pour marquer la parité et l'égalité et de deux points se faisant face, symbolisant deux personnes : les ouvriers sont égaux aux salariés d'autres entreprises, égaux aux professionnels les accompagnant à l'ESAT, égaux aux clients, en somme des travailleurs comme les autres.



EX AEQUO
APA JH Creuse



VENIR À BOUT DES TABOUS

Pôle Habitat - Vie sociale



Carole Mouny a présenté différents outils.

La vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap a souvent été "oubliée", en particulier pour les personnes vivant en institution. Même si ce sujet est évoqué lors de la formation des accompagnants des structures médico-sociales, il est parfois difficile pour les professionnels de savoir comment réagir face à certaines questions ou certains comportements.

Carole Mouny est chargée de projet en promotion de la santé à l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) en Creuse : « j'ai des missions de formation, d'appui méthodologique et de déploiement des programmes financés par l'Agence Régionale de Santé », explique-t-elle. Elle intervient dans ce cadre sur le programme "santé des personnes en situation de handicap" au foyer de vie des Champs-Blancs, notamment sur le volet "vie affective et sexuelle", afin d'accompagner les professionnels.

Ainsi, les professionnels des Champs-Blancs et du foyer de vie d'Arfeuille-Châtain ont bénéficié de trois séquences de rencontres, « pour réfléchir à leur posture et comment accompagner les résidents ». Carole Mouny a imaginé

une progression pédagogique, mais elle insiste, il ne s'agit pas d'une formation : « l'objectif n'est pas de renforcer les savoirs, qu'ils ont déjà, mais de réfléchir sur leur posture, leurs savoir-faire et savoir-être ».

La première séquence est une réflexion commune sur l'intimité du résident et la marge d'autonomie qu'on peut lui laisser. La deuxième questionne la représentation de la vie affective et sexuelle « afin de limiter le biais de nos propres représentations sur la façon dont les résidents vont concevoir leur propre vie affective et sexuelle. Le risque, quand on est professionnel, est de plaquer notre vision des choses sur les personnes accompagnées ». Ce temps de réflexion et d'échange en équipe permet aux professionnels de prendre du recul sur le sujet. Enfin, la dernière séquence est centrée sur les situations problématiques : quelles postures prendre ? Quelles ressources sont disponibles pour aider à résoudre la situation ?

Anne Ducatez, Accompagnante Educatif et Social (AES) de nuit au foyer de vie des Champs-Blancs, a suivi cette sensibilisation. « L'objectif était de connaître la posture à adopter, savoir comment se positionner quand on a une problématique avec un résident sur le sujet, savoir ce qu'on peut mettre en place en tant que professionnel quand une relation se crée », souligne l'AES. Elle et ses collègues ont ainsi pu réfléchir sur leurs marges de manœuvre selon le cadre institutionnel, légal et familial. Ils ont aussi pu tester les supports mis à leur disposition : mannequins, jeux de style question-réponse, ... « En tant que professionnel, on a aussi parfois des questionnements, c'est bien de pouvoir échanger sur un sujet encore tabou. La sexualité est un sujet qui se doit d'être abordé dans les foyers, là où des couples peuvent se former ».

« Le résident reste l'axe central, de là on doit tenir compte de tous les paramètres

pour œuvrer pour eux dans une démarche à la fois confortable et de qualité », note la professionnelle. Celle qui travaille de nuit est d'autant plus ravie de cet échange avec ses collègues, car les réunions entre équipes de jour et de nuit sont plus rares. « Même si on est moins confronté à la problématique, ça peut arriver aussi. On a des résidents qui sont en couple, on a mis en place un atelier pour connaître leurs besoins, avec des images et des jeux. On s'est assuré du consentement éclairé de chacun. Ils dorment ensemble, et parfois, ils viennent nous voir car ils ont des questions, ou pour demander des préservatifs par exemple ».

Les professionnels doivent aussi savoir comment réagir quand ce n'est pas possible pour un résident de se mettre en couple, savoir comment échanger avec lui, lui expliquer du mieux possible. Parfois, les freins sont dus à la distance avec l'autre personne, d'autres fois, c'est un souci d'autonomie, notamment avec les polyhandicaps.

Carole Mouny ne vient pas les mains vides pour cet accompagnement : elle clôt les séquences en présentant les outils dont dispose le centre de ressources de l'IREPS sur cette thématique. Ainsi, les professionnels peuvent à leur tour créer des ateliers sur la question, et Carole Mouny peut les aider à construire cette action s'ils le souhaitent.



Anne Ducatez, AES aux Champs-Blancs.

ACCOMPAGNER LE HANDICAP PSYCHIQUE

Pôle Habitat - Vie sociale



L'équipe du SAMSAH pourra accompagner jusqu'à 12 personnes en Creuse.

Un nouveau service étoffé, depuis le 3^{ème} trimestre 2022, l'offre médico-sociale de l'APAJH de la Creuse. Depuis le 23 août 2022, l'association a été récipiendaire de l'autorisation d'ouverture d'un Service d'accompagnement médico-social pour adultes (SAMSAH) présentant un handicap psychique.

Le SAMSAH a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins, d'assurer des missions contribuant à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées, ceci en favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels, et en facilitant l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Le SAMSAH s'inscrit dans une organisation en réseau intervenant en complémentarité de l'offre existante sur le territoire. Il est financé par le Conseil Départemental de la Creuse et l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine.

Le service s'adresse à des femmes et des hommes, âgés de plus de 18 ans et jusqu'à 60 ans à l'entrée, présentant des troubles psychiques stabilisés, schizophrénie, troubles bipolaires, névroses invalidantes, troubles de la personnalité. Il est gratuit pour les personnes accompagnées. Il pourra accompagner jusqu'à 12 personnes sur tout le département. La mission de tous les intervenants du service est de répondre

au plus près des besoins des personnes autour de 3 domaines :

- L'autonomie, dans les activités de la vie quotidienne, la communication, la prise de décision et la mobilité.
- La santé : du corps et de l'esprit (ou somatique et psychique), les besoins en liens avec le handicap et/ou la maladie.
- La participation sociale : implication dans les situations de vie, notamment l'école, le travail, le logement, la gestion des ressources, les loisirs, les relations aux autres, avec les proches...

L'équipe de professionnels du service, est composée :

- D'un directeur / d'une cheffe de service / d'un technicien administratif
- D'un référent de parcours (éducateur spécialisé)
- De deux infirmières
- D'un psychologue et d'un ergothérapeute (en lien avec la Plateforme PRAETER).

La coordination effective du parcours de soin sera assurée par les infirmières du service, dans le cadre d'un parcours de santé organisé par le médecin psychiatre de la personne pour les soins psychiques et par le médecin traitant pour les soins somatiques. L'accès aux soins et un parcours de santé en milieu ordinaire sont privilégiés, sans renoncer aux dispensations directes lorsqu'elles s'avèrent plus adaptées ou indispensables.

Le SAMSAH peut accompagner les usagers vivant en autonomie dans :

- La vie quotidienne (conseil, guidance, mise en place aide à domicile...)
- Le logement (installation, appropriation, soutien dans la gestion du quotidien, de la solitude...) et des activités domestiques (développer les compétences, capacité pour réaliser seul ou avec guidance les actes de la vie domestique...)
- La vie professionnelle (travailler sur les habiletés sociales et professionnelles, bénéficier de l'emploi accompagné de la Creuse...)
- Les soins et le parcours de santé
- La vie sociale et familiale (aide en matière de communication, relation, instaurer / restaurer ou maintenir les liens familiaux...)
- La gestion administrative et budgétaire
- La vie culturelle et sportive
- La mobilité (utilisation des transports en commun...)
- L'exercice des droits et obligations issus de la citoyenneté.

Au-delà de l'accompagnement individuel des usagers, les professionnels du SAMSAH s'associeront aux réseaux du territoire pour développer des actions de sensibilisation et déstigmatisation sur le handicap psychique et de promouvoir l'action du service auprès des partenaires et du grand public.

Ivan Le Strat
Directeur du pôle Habitat - Vie Sociale

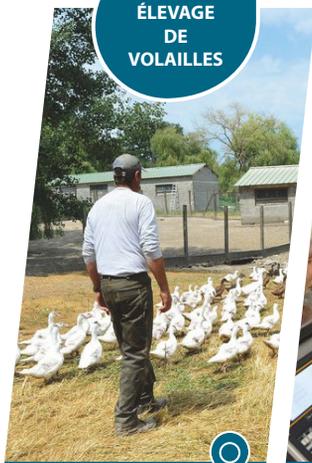


EX AEQUO

APAJH Creuse

L'ESAT «Les Ateliers du Masgerot» vient de changer son identité commerciale et s'appelle désormais EX AEQUO. Le nom change mais la philosophie et les activités, proposées aux particuliers et aux professionnels, restent les mêmes !

ÉLEVAGE DE VOLAILLES



Ferme de Bagnat
ROCHES

ABATTOIR DE VOLAILLES ET LAPINS



Le Masgerot
ST-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS

AMÉNAGEMENT PAYSAGER MARAÎCHAGE



Clocher
ST-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS

COUTURE BLANCHISSERIE REPASSAGE



Rue du Maréchal
Leclerc - GUERET

SERVICES AUX ENTREPRISES



Le Masgerot
ST-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS

ADHÉSION

INDIVIDUELLE 2023

Plus d'infos : siege.asso@apajh23.com / 05 55 52 49 88

Le versement est à envoyer à :

APAJH de la Creuse
23, rue Sylvain Blanchet
23000 GUERET

> Nom, prénom :

> Adresse :

.....

.....

>Téléphone :

> Courriel :

> Profession :

Déclare : Adhérer Réadhérer

à l'APAJH et aux principes qu'elle défend ⁽¹⁾

Verse ci-joint par chèque à l'ordre de l'APAJH de la

Creuse un montant de :€

Je souhaite adhérer à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽²⁾ et ⁽³⁾ : 36 € (ou 26€ si usager, famille d'usager ou enfant recensé au fichier handicap MGEN)

+ Pour toute autre personne résidant à la même adresse ⁽²⁾ : 26.50 €

+ Pour une troisième personne résidant à la même adresse : 18 €

DONATEURS ET BIENFAITEURS

Je souhaite effectuer un don à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽³⁾ : 85 € ⁽⁴⁾ ou plus

Je souhaite être un membre bienfaiteur et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽³⁾ : 316 € ⁽⁴⁾ ou plus

(1) L'adhésion implique l'acceptation des principes de l'association et le versement de la cotisation prévue à l'article 4 des statuts

(2) Une seule revue par famille à la même adresse

(3) Dont 8 € inclus pour l'abonnement à la revue obligatoire et non déductibles des impôts.

(4) L'APAJH de la Creuse percevra tout montant versé au-delà de la somme indiquée ci-dessus, correspondant au minimum à reverser à la Fédération Nationale.

RESTEZ A LA PAGE !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



@apajhdelacreuse



@exaequo.apajhcreuse



@apajhdelacreuse